COSTHOUSE

Communication sur le progrès

Pacte Mondial

2016

UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

© Cost House – 2016

COSTHOUSE

Table des matières

Pacte Mondial **3**

Global Compact ou Pacte Mondial *5*

Les 10 principes *6*

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) *8*

Engagement Cost House **9**

La Lettre d'engagement du Président de Cost House *10*

Historique de l'engagement Cost House *11*

Matrice de matérialité **14**

Parties prenantes et méthodologie *15*

Matrice de matérialité *16*

Les actions mises en œuvre **17**

Relations et conditions de travail *18*

Environnement *22*

Loyauté et bonnes pratiques des affaires *24*

Les indicateurs de résultat **25**

Droits de l'homme *26*

Relations et conditions de travail *27*

Gouvernance *30*

Environnement *32*

Loyauté et bonnes pratiques des affaires *34*

Contribution sociétale *36*

A propos de Cost House **42**

Notre métier *43*

Les Associés Cost House *44*

Les partenaires RSE de Cost House *45*

Pacte Mondial

Global Compact ou Pacte Mondial

L'initiative « Global Compact »

Le « Pacte Mondial » ou « Global Compact » en anglais, est une initiative lancée par l'organisation des Nations Unies en 2000, dont l'objectif est d'encourager l'engagement des organisations, et notamment des entreprises du monde entier, à respecter et à promouvoir 10 grands principes regroupés en 4 thèmes :

- Les Droits de l'Homme
- Les Normes Internationales du Travail
- L'Environnement
- La loyauté et les bonnes pratiques des affaires

Les chiffres clés

Les chiffres clés publiés par le Global compact pour 2015 sont les suivants :

8 381 Participants	62 066 652 Salariés couverts	5 988 Publication de COP*
15% Entreprises avec plus de 5000 salariés	31% Entreprises entre 250 et 5000 salariés	54% Entreprises avec moins de 250 salariés

Les 10 principes

Droits de l'Homme

Principe n°1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Principe n°2

Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Relations et conditions de travail

Principe n°3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à la reconnaître le droit de négociation collective.

Principe n°4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe n°5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe n°6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe n°7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe n°8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe n°9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Loyauté et bonnes pratiques des affaires

Principe n°10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD)

Pour la période 2015-2020, l'Organisation des Nations Unies a défini un nouveau référentiel de 17 objectifs déclinés sur 169 cibles :

Source : http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Engagement Cost House

COSTHOUSE

La Lettre d'engagement du Président de Cost House

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de confirmer notre engagement à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre cabinet et son fonctionnement quotidien.

Cet engagement s'inscrit dans une continuité de réflexion, de partage et d'action depuis 2008 et plus formellement à partir de notre adhésion au Global Compact France en 2013.

Enfin, nous nous engageons à diffuser le plus largement possible auprès de nos parties prenantes, notamment nos employés et nos clients, notre communication sur le Progrès en toute transparence.

En vous souhaitant une bonne lecture de notre Communication sur le Progrès.

Olivier Brongniart
Président du groupe Cost House

Paris, le 12 octobre 2016

Historique de l'engagement Cost House

2008 : Premiers travaux collaboratifs

Dès juillet 2008, les Associés Cost House décident de consacrer une journée complète d'atelier avec l'ensemble de l'équipe, autour d'une experte, Agnès Rambaud-Paquin. Alors que les termes RSE (ou CSR) ne sont alors que peut répandus, l'équipe découvre les fondamentaux : la définition de ces acronymes, l'historique de la démarche, les 10 engagements du Global Compact.

Sans tabous, les questions suivantes sont abordées :

- Le développement durable, est-ce que c'est sérieux ?
- Est-ce que cela nous concerne ?
- Concrètement, que faire sur ce sujet ?
- Comment convaincre l'équipe ?
- Comment communiquer vers nos clients / prospects ?

C'est l'amorce d'une véritable réflexion collective sur la cohérence de notre métier, améliorer durablement la performance économique des entreprises, et ce nouveau concept de développement durable. L'intuition que nos convictions sont cohérentes avec cette démarche est dès à présent forgée.

2011 : Formation de l'équipe et première formalisation de la politique RSE

C'est en septembre 2011 qu'un deuxième pas est franchi avec l'accompagnement de la société RSE Développement : Marc Jacouton anime alors une formation complète sur la RSE et aide à la formalisation de notre politique RSE.

La publication récente de l'ISO26000 donne un cadre plus rassurent à l'équipe, de culture cartésienne et les travaux s'organisent autour des 7 axes :

- La gouvernance de l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

2012 : Rédaction et publication de l'ouvrage « Performance Economique Responsable »

La collaboration avec la société RSE Développement donne naissance à un projet décalé : traiter de la convergence des objectifs économiques et RSE des entreprises. Le travail commence par la réalisation de nombreuses interviews de dirigeants :

- Daniel Baumgarten – Directeur du développement durable Séché Environnement
- Nicolas Bouilly – Directeur général et fondateur Clic-event.com
- Alain Capestan – Président Voyageurs du Monde
- Antoine de Gabrielli – Président de l'association Mercredi-c-papa, dirigeant-fondateur de
- Companieros
- Grégoire Gonnord – Président du Conseil d'administration Fleury Michon
- Laurent Maillard – Délégué général de la Fondation SAUR
- Catherine Maille – Responsable RSE OSEO
- Olivier Menuet – Directeur délégué des achats responsables SNCF
- Sakina M'Sa – Créatrice de mode, styliste solidaire
- Sidy N'Guiro – Directeur général du Mouvement Biologique Malien (Mobiom)
- Hugo Ponce – Directeur du développement durable ALFI
- Frédéric-Jacques Richard – Enseignant chercheur, docteur en sociologie des organisations
- Nicolas Sandjian – Président directeur général CEPOVETT
- Hatem Sedkaoui – Directeur développement Sita Négoce
- Laurent Seiler – Responsable qualité et environnement Ibis France
- Ronan Vaspart – Directeur marketing Ibis France

Un travail de confrontation entre les deux auteurs s'en suit, pour arriver à la conclusion qu'un développement économique durable ne peut être que responsable.

L'ouvrage est publié aux éditions DEMOS.

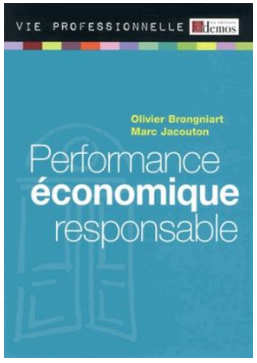

2013 : Adhésion au Global Compact France

C'est le 9 septembre 2013 que Cost House adhère au Global Compact France. Cet engagement est la concrétisation des travaux réalisés les années passées et la décision de passer réellement à l'action. Vont suivre de nombreuses initiatives :

- Publication d'une Charte Ethique
- Mise en place d'un suivi de l'empreinte carbone de notre activité
- Lancement d'un mécénat de compétences avec la Croix Rouge Française

2016 : Production de 20 indicateurs RSE grâce à ABCSR

La solution ABCSR permet de collecter, consolider et transformer les données financières de l'entreprise en 20 indicateurs RSE clés, décisionnels et communicants : une démarche robuste, rapide et économiquement acceptable pour les PME. Cette nouvelle approche permet de compléter le pilotage et la communication RSE de Cost House.

Matrice de matérialité

Parties prenantes et méthodologie

Cartographie des principales parties prenantes

Les principales parties prenantes externes pour Cost House sont les suivantes :

- Les clients « grands comptes » et « secteur public »
- Les clients « ETI »
- Les partenaires (Associations professionnelles, Grandes Ecoles)
- La communauté financière (Banque de France, banques)

Les enjeux internes concernent principalement :

- Les collaborateurs
- Les associés et actionnaires

Objectifs de la matrice de matérialité et méthodologie de construction

La matrice de matérialité a pour objectif de préciser le périmètre prioritaire à traiter dans le présent document.

La matrice a été construire à la maille des 4 domaines du global compact, avec la construction de 3 zones de priorisation :

- **Les enjeux cruciaux**, qui impactent directement la stratégie et le fonctionnement de l'entreprise,
- **Les enjeux majeurs**, qui doivent être pris en compte,
- **Les enjeux à suivre**, qui pourront faire, dans le futur, l'objet de travaux.

COSTHOUSE

Matrice de matérialité

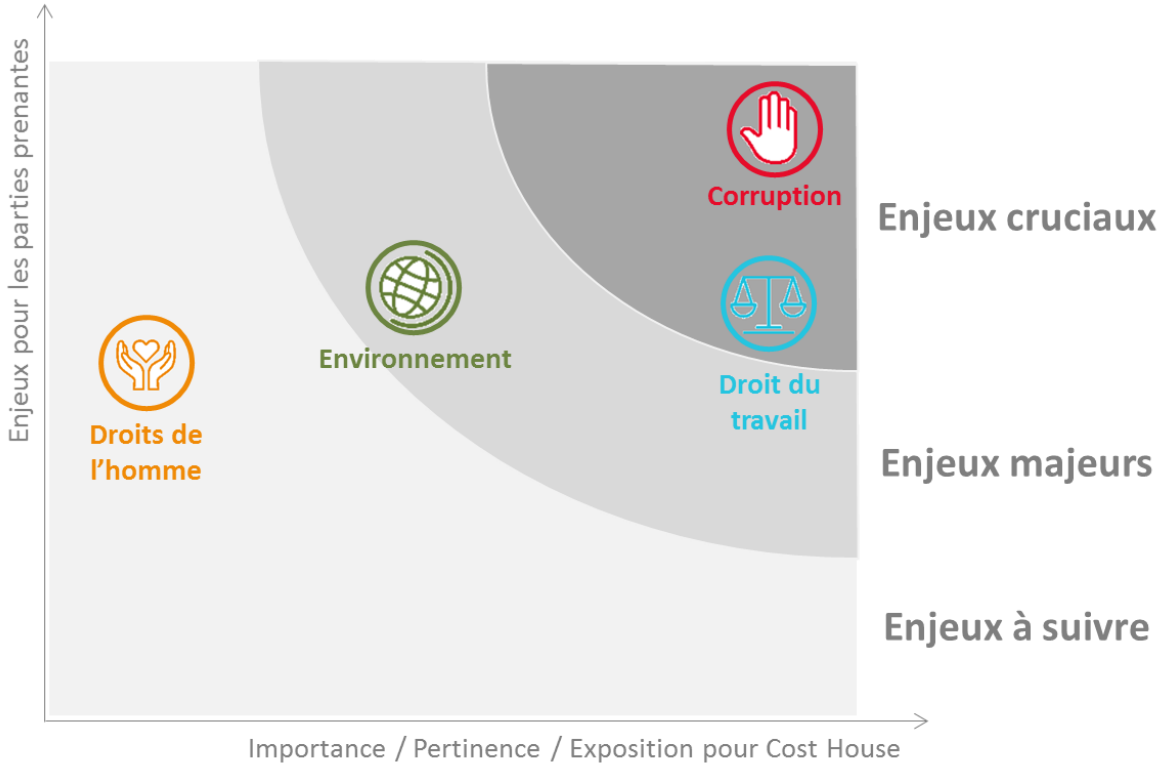

Les actions mises en œuvre

Relations et conditions de travail

Période de mise en œuvre : **Septembre 2015** *Période d'application :* **2015-2020**	*Principe n°3* Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à la reconnaître le droit de négociation collective.
Titre **Election des délégués du personnel**	
Description ▸ Communication à l'ensemble de l'équipe des modalités et des enjeux ▸ Invitation des organisations syndicales ▸ Information de l'inspection du travail ▸ Organisation des 2 tours de consultations et formalités associées	

Période de mise en œuvre : **Mai 2016** *Période d'application :* **2017-2019**	*Principe n°3* Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à la reconnaître le droit de négociation collective.
Titre **Négociation accord d'intéressement**	
Description ▸ Communication à l'ensemble de l'équipe du contenu de l'accord existant et des évolutions légales à respecter ▸ Négociation des nouvelles modalités de l'accord pour les 3 années à venir ▸ Signature de l'accord par 100% des salariés	

Période de mise en œuvre : **Février 2016** *Période d'application :* **Annuel récurrent**	*Principe n°4* Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. *Principe n°5* Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
Titre **Mise en place indicateur ABCSR d'exposition au travail forcé et au travail des enfants**	
Description ▸ Calcul de l'indicateur ▸ Présentation à l'ensemble de l'équipe pour analyse et partage ▸ Publication de l'indicateur	

Période de mise en œuvre : **Juin 2016** *Période d'application :* **Annuel récurrent**	*Principe n°6* Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
Titre **Rédaction et signature d'une charte du recrutement responsable**	
Description ▸ Rédaction de la charte ▸ Signature ▸ Diffusion aux parties prenantes	

Période de mise en œuvre : **Novembre 2013** *Période d'application :* **Annuel récurrent**	*Principe n°6* Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
Titre **Audit des bureaux par la médecine du travail et un ergonome**	
Description Suite à l'audit : ▸ Adaptation position bureaux ▸ Adaptation dispositifs éclairage ▸ Investissement bureaux à hauteur réglable pour personne de grande taille	

Période de mise en œuvre : **Novembre 2013** *Période d'application :* **Annuel récurrent**	*Principe n°6* Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
Titre **Formation sécurité routière**	
Description Formation pratique « Centaure »	

<table>
<tr><td>Période de mise en œuvre :
Janvier 2015</td><td rowspan="2">Principe n°6
Les entreprises sont invitées à contribuer à l’élimination de toute discrimination en matière d’emploi et de profession.</td></tr>
<tr><td>Période d’application :
Annuel récurrent</td></tr>
<tr><td colspan="2">Titre
Formation prévention et secours civiques niveau 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description
Formation PSC1 réalisée par les pompiers</td></tr>
</table>

Environnement

Période de mise en œuvre : **Juillet 2013** *Période d'application :* **Annuel récurrent**	*Principe n°7* Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
Titre **Travaux isolation bureaux Paris**	
Description ▸ Changement de l'ensemble des fenêtres ▸ Mise à niveau système de chauffage ▸ Eclairage basse consommation	

Période de mise en œuvre : **Mars 2016** *Période d'application :* **Annuel récurrent**	*Principe n°7* Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
Titre **Travaux isolation bureaux Lyon**	
Description ▸ Changement de l'ensemble des fenêtres ▸ Mise à niveau système de chauffage ▸ Eclairage basse consommation	

Période de mise en œuvre : **Juillet 2016**	*Principe n°8*
Période d'application : **Annuel récurrent**	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
Titre **Mise à niveau politique voyages**	
Description Priorisation des consignes de voyages selon les critères suivants : ▸ Sécurité des salariés ▸ Empreinte environnementale ▸ Coût ▸ Durée de trajet	

Période de mise en œuvre : **Octobre 2012**	*Principe n°9*
Période d'application : **Annuel récurrent**	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
Titre **Publication ouvrage « Performance Economique Responsable »**	
Description ▸ L'écoconception ▸ L'approche de mesure ABC02 ▸ Les approches de « Green IT » ▸ Les achats responsables ▸ La gestion des déchets / Recyclage …	

Loyauté et bonnes pratiques des affaires

<table>
<tr><td>Période de mise en œuvre :
Septembre 2013</td><td rowspan="2">Principe n°10
Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l’extorsion de fonds et les pots-de-vin.</td></tr>
<tr><td>Période d’application :
Annuel récurrent</td></tr>
<tr><td colspan="2">Titre
Rédaction et signature d’une charte éthique « tolérance zéro pour la corruption »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description
▸ Rédaction
▸ Signature
▸ Diffusion</td></tr>
</table>

Les indicateurs de résultat

Droits de l'homme

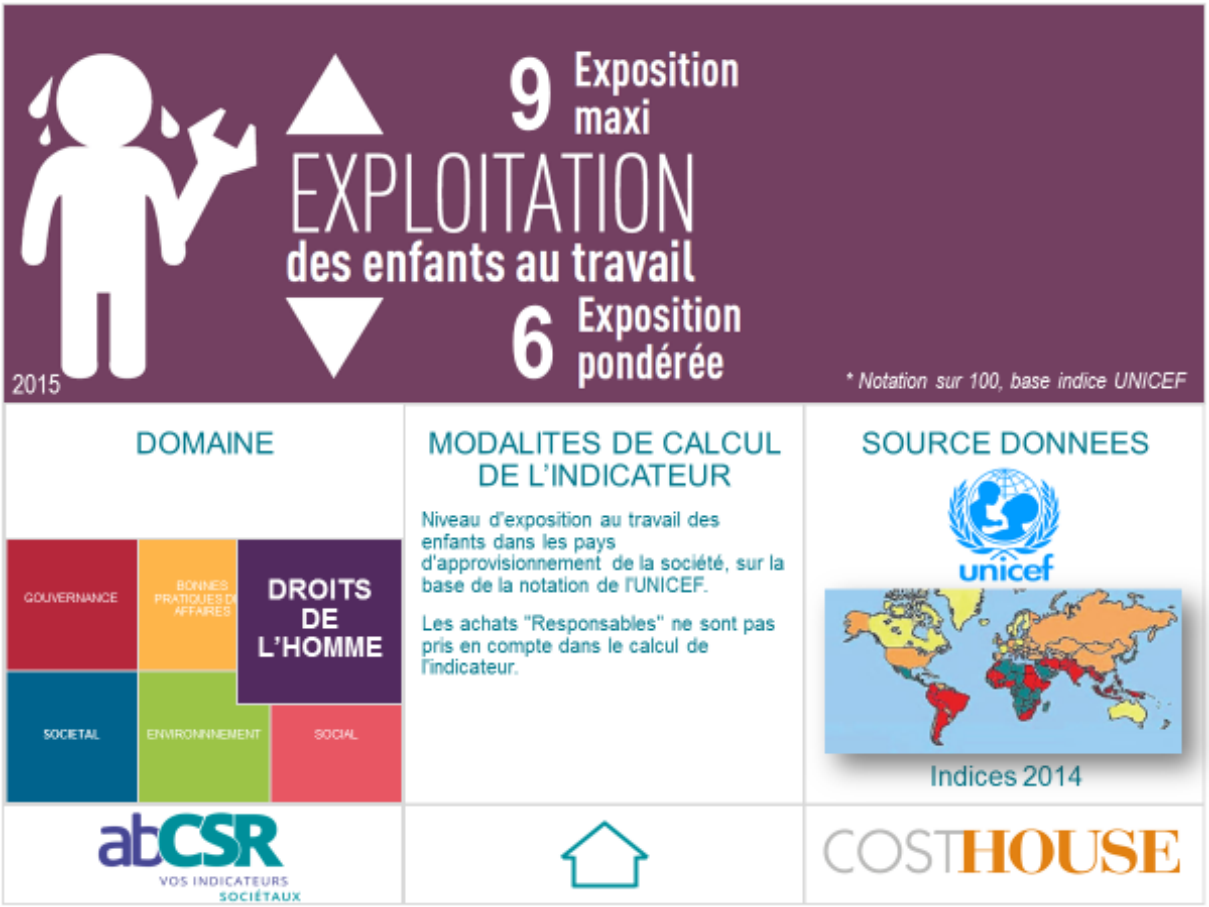

Relations et conditions de travail

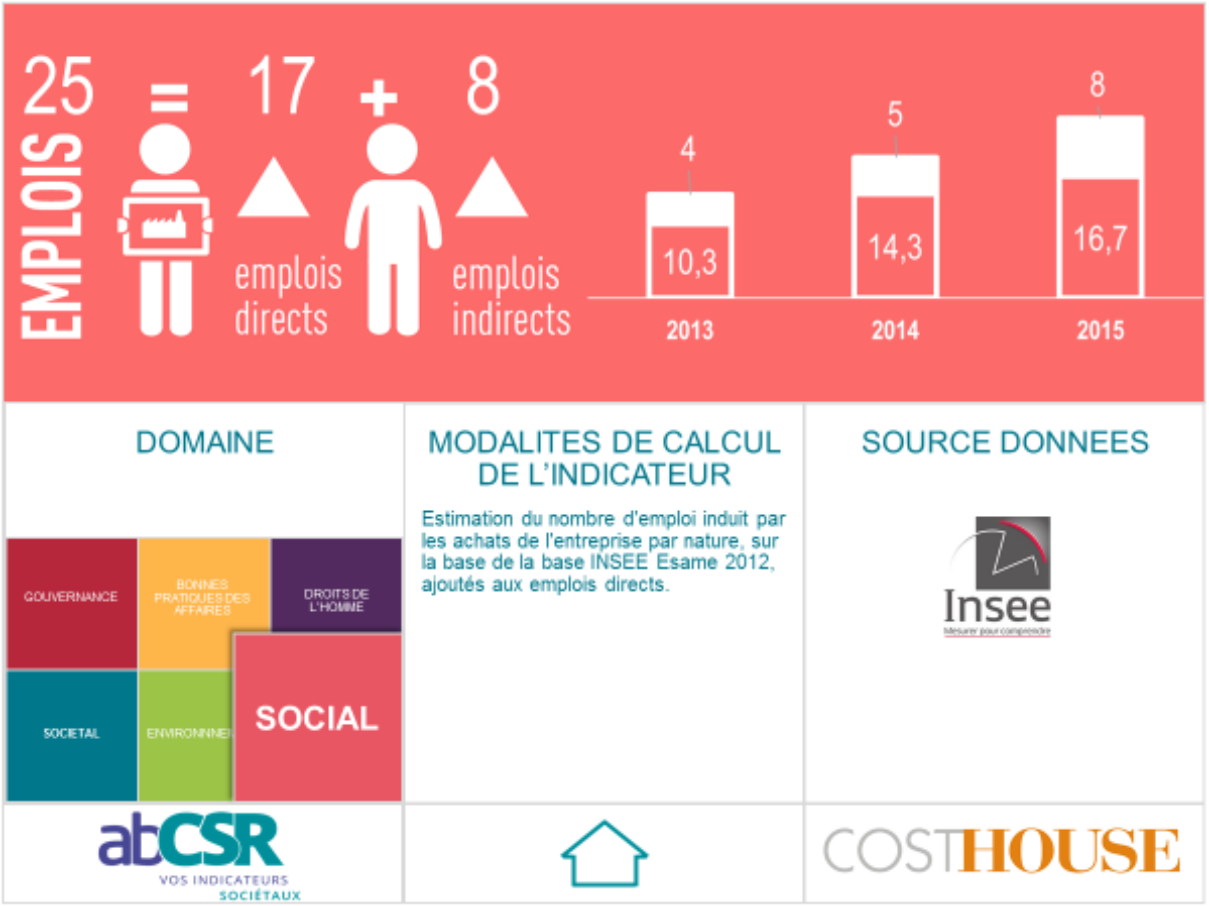
EMPLOIS
25
=
17
emplois directs
+
8
emplois indirects
4
10,3
2013
5
14,3
2014
8
16,7
2015
DOMAINE
GOUVERNANCE
BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
DROITS DE L'HOMME
SOCIETAL
ENVIRONNEM
SOCIAL
MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Estimation du nombre d'emploi induit par les achats de l'entreprise par nature, sur la base de la base INSEE Esame 2012, ajoutés aux emplois directs.
SOURCE DONNEES
Insee
abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX
COSTHOUSE

FORMATION

2,3
nbre de jours moyens par salarié

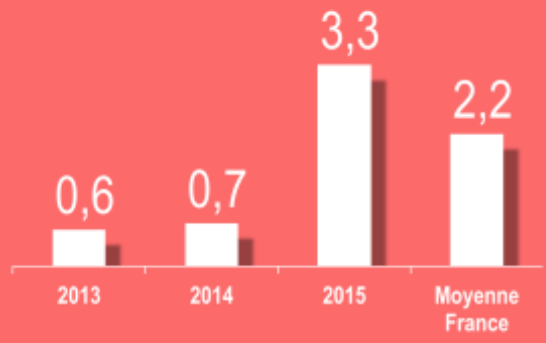

DOMAINE

MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR

Nombre de jour moyen de formation par salarié calculé sur la base des dépenses de formation, rapporté au coût moyen d'une journée de formation (Source CNFCE - Centre National de la Formation).

La moyenne nationale est issue d'une étude INSEE réalisée en 2012.

SOURCE DONNEES

Insee
Mesurer pour comprendre

CNFCE
CENTRE NATIONAL DE LA FORMATION

abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX

COSTHOUSE

Gouvernance

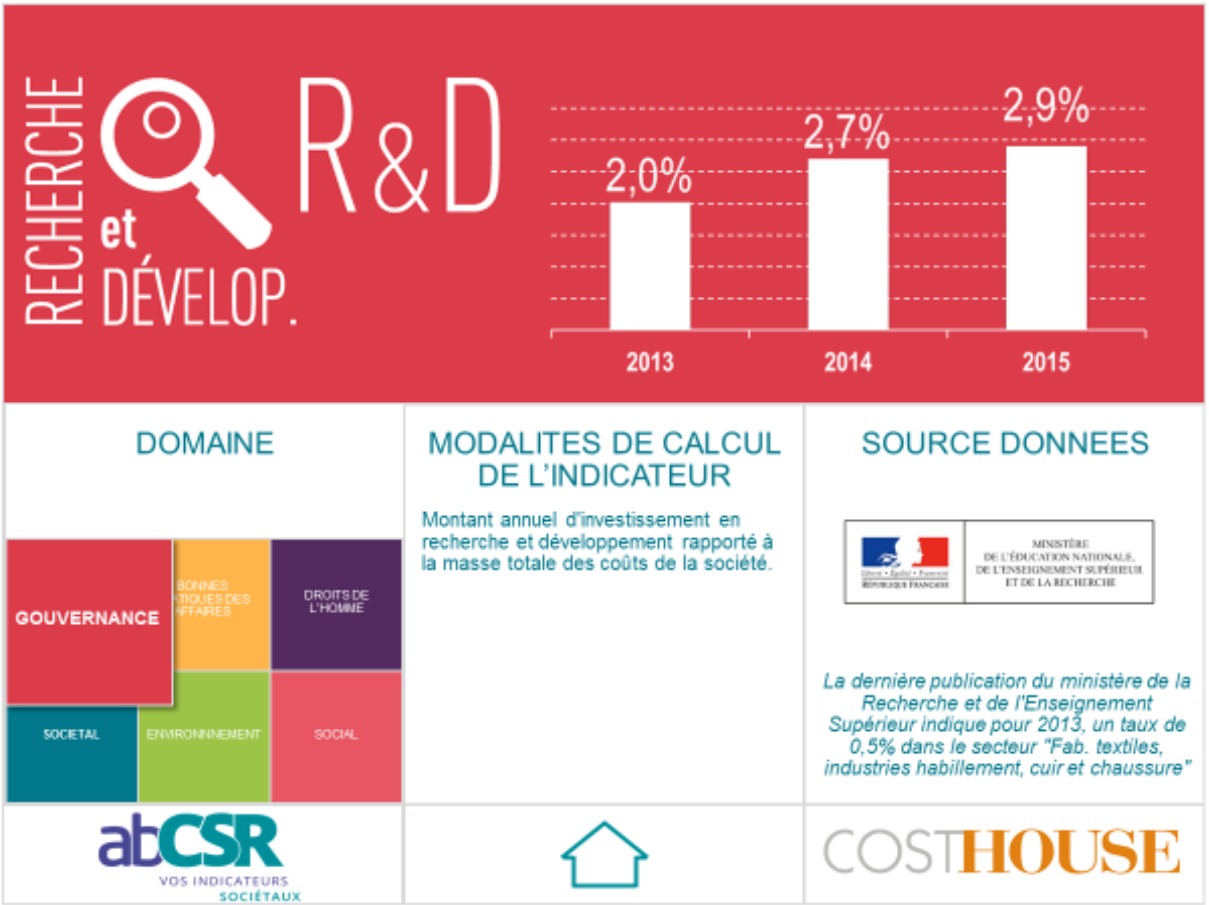

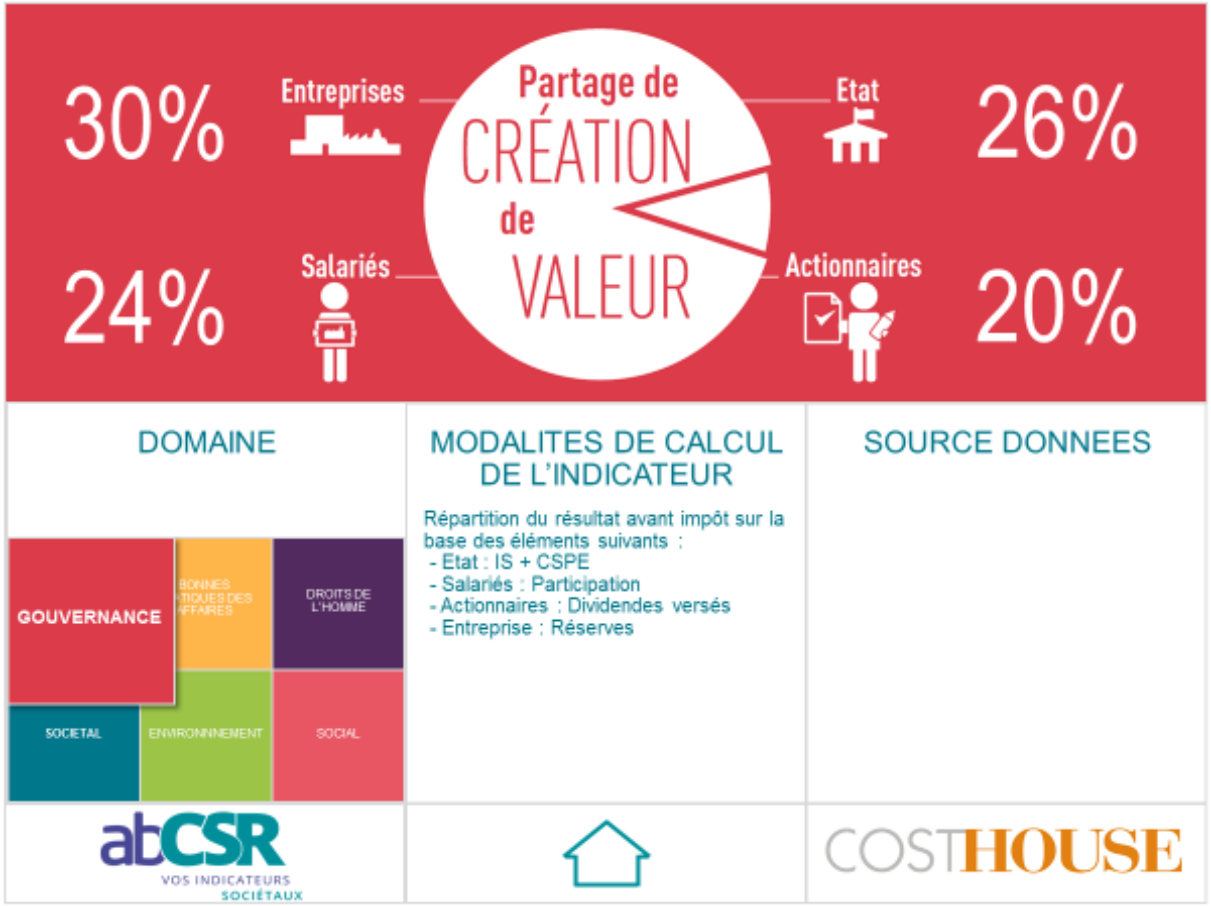
30%
Entreprises
Partage de
CRÉATION
de
VALEUR
Etat
26%
24%
Salariés
Actionnaires
20%
DOMAINE
GOUVERNANCE
SOCIETAL
ENVIRONNEMENT
SOCIAL
DROITS DE L'HOMME
MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Répartition du résultat avant impôt sur la base des éléments suivants :
- Etat : IS + CSPE
- Salariés : Participation
- Actionnaires : Dividendes versés
- Entreprise : Réserves
SOURCE DONNEES
abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX
COSTHOUSE

Environnement

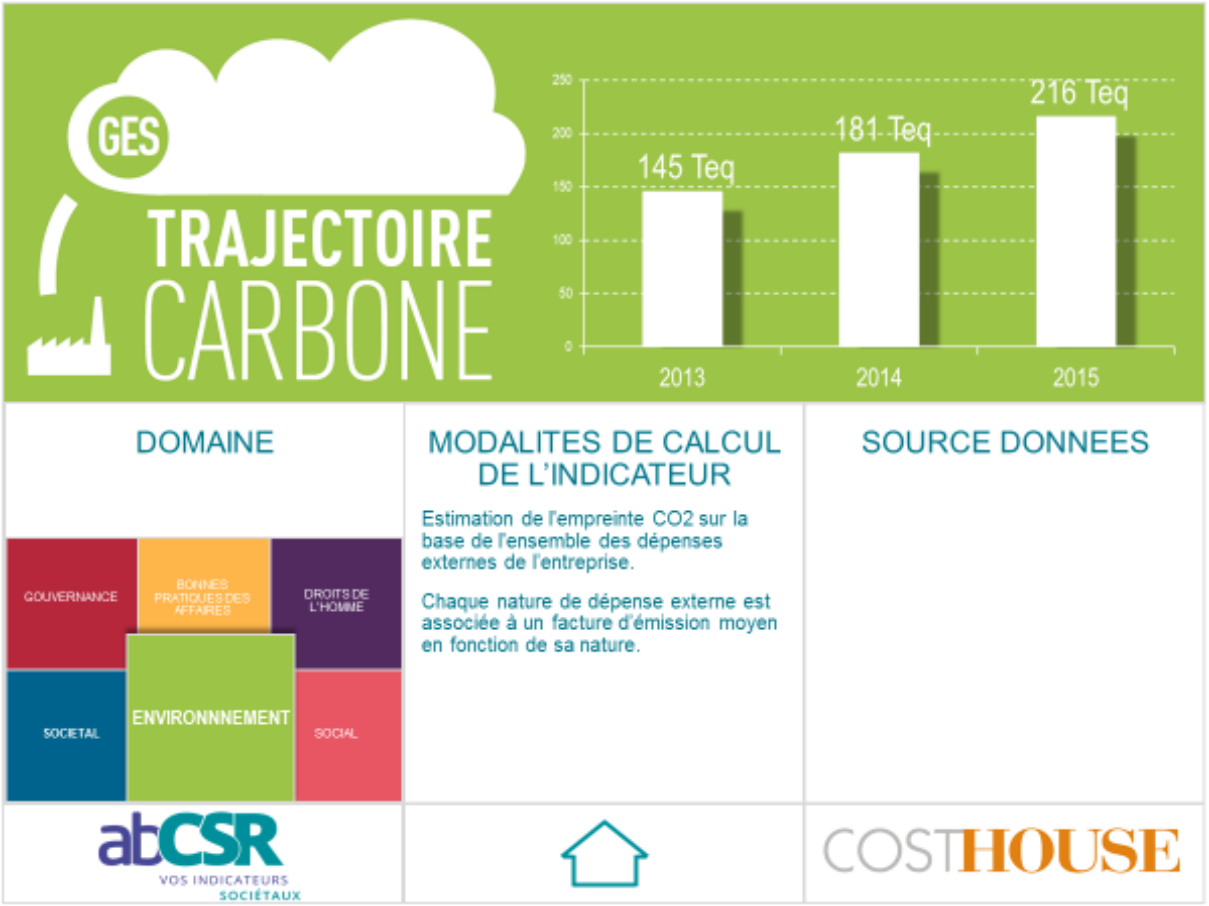
GES
TRAJECTOIRE
CARBONE
250
200
150
100
50
0
145 Teq
181 Teq
216 Teq
2013
2014
2015
DOMAINE
GOUVERNANCE
BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
DROITS DE L'HOMME
SOCIETAL
ENVIRONNNEMENT
SOCIAL
MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Estimation de l'empreinte CO2 sur la base de l'ensemble des dépenses externes de l'entreprise.
Chaque nature de dépense externe est associée à un facture d'émission moyen en fonction de sa nature.
SOURCE DONNEES
abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX
COSTHOUSE

Loyauté et bonnes pratiques des affaires

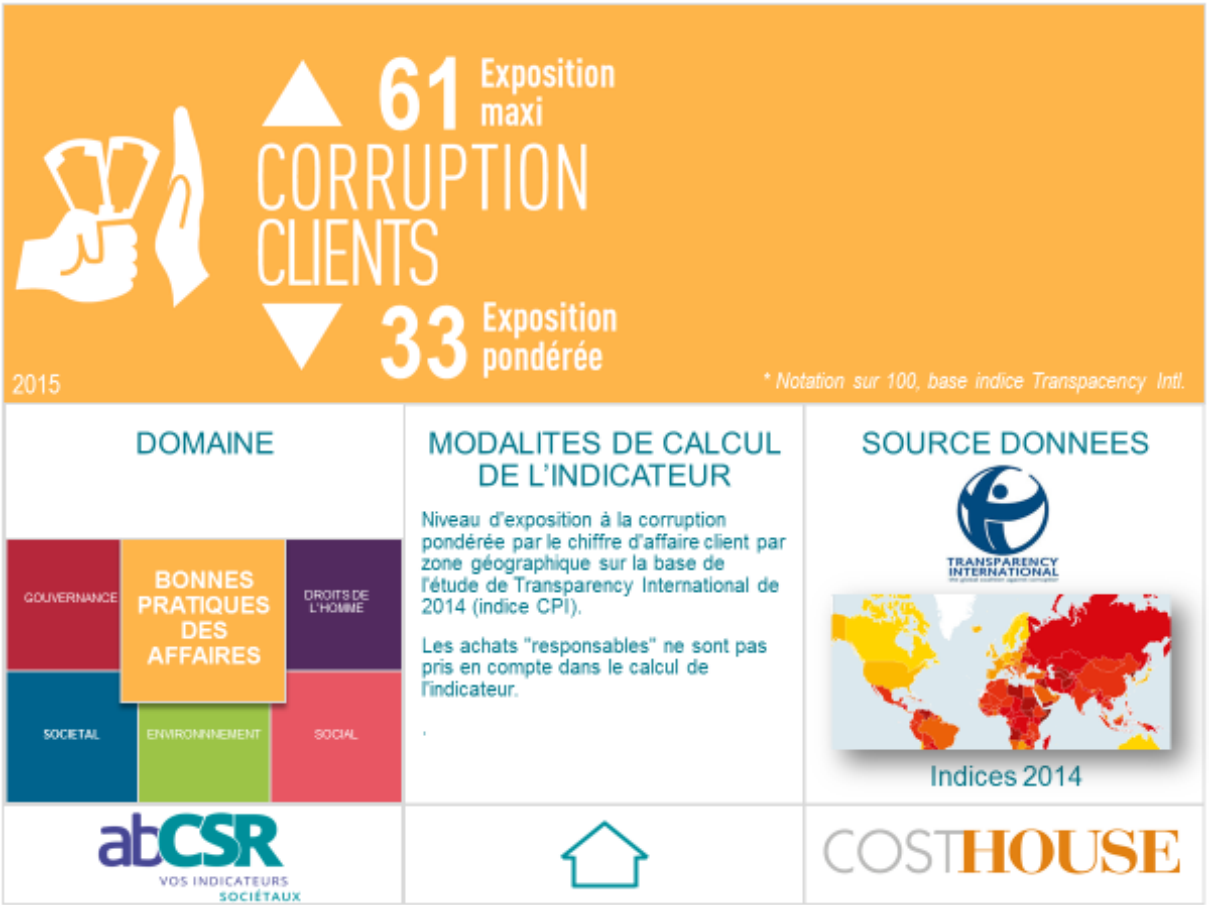

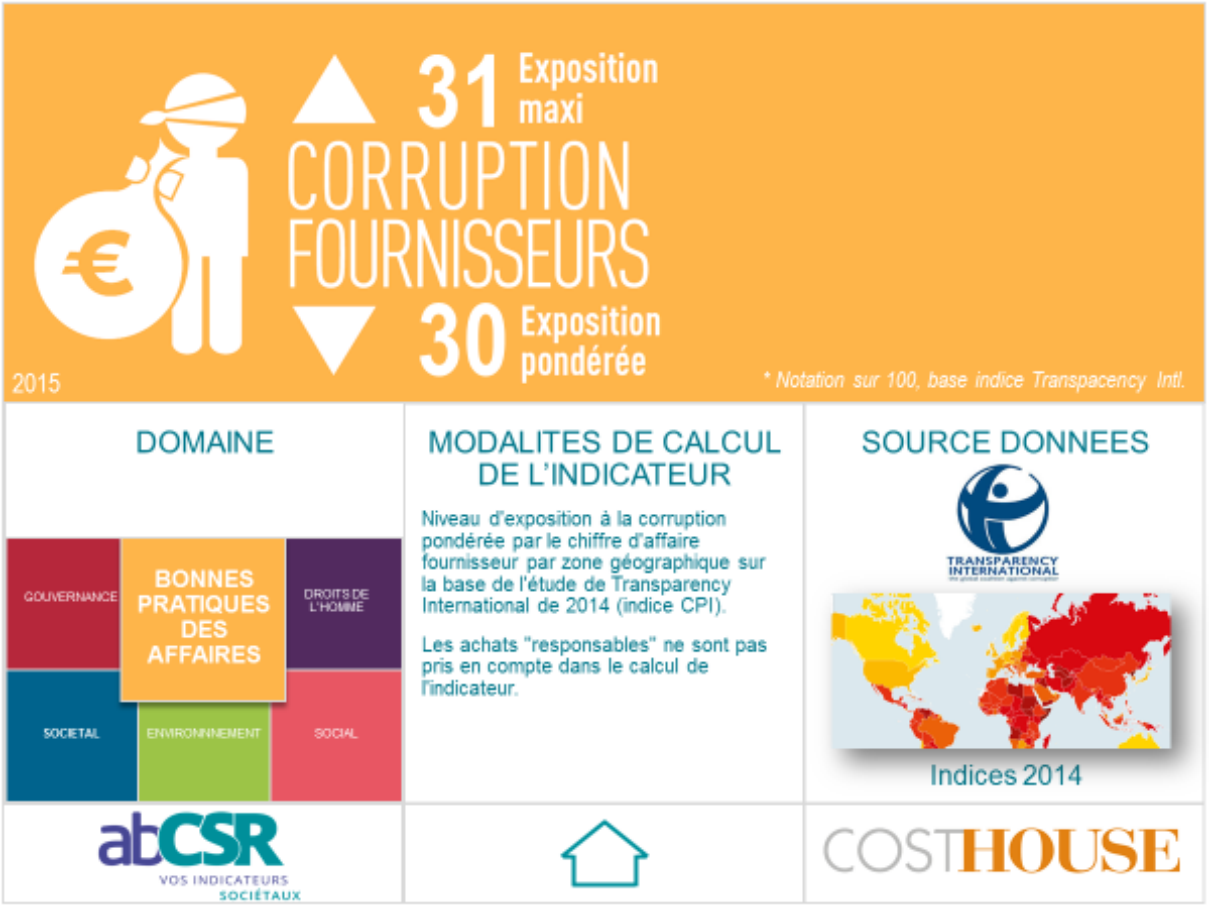
31 Exposition maxi
CORRUPTION FOURNISSEURS
30 Exposition pondérée
2015
* Notation sur 100, base indice Transpacency Intl.
DOMAINE
GOUVERNANCE
BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
DROITS DE L'HOMME
SOCIETAL
ENVIRONNEMENT
SOCIAL
MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Niveau d'exposition à la corruption pondérée par le chiffre d'affaire fournisseur par zone géographique sur la base de l'étude de Transparency International de 2014 (indice CPI).
Les achats "responsables" ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur.
SOURCE DONNEES
TRANSPARENCY INTERNATIONAL
Indices 2014
abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX
COSTHOUSE

Contribution sociétale

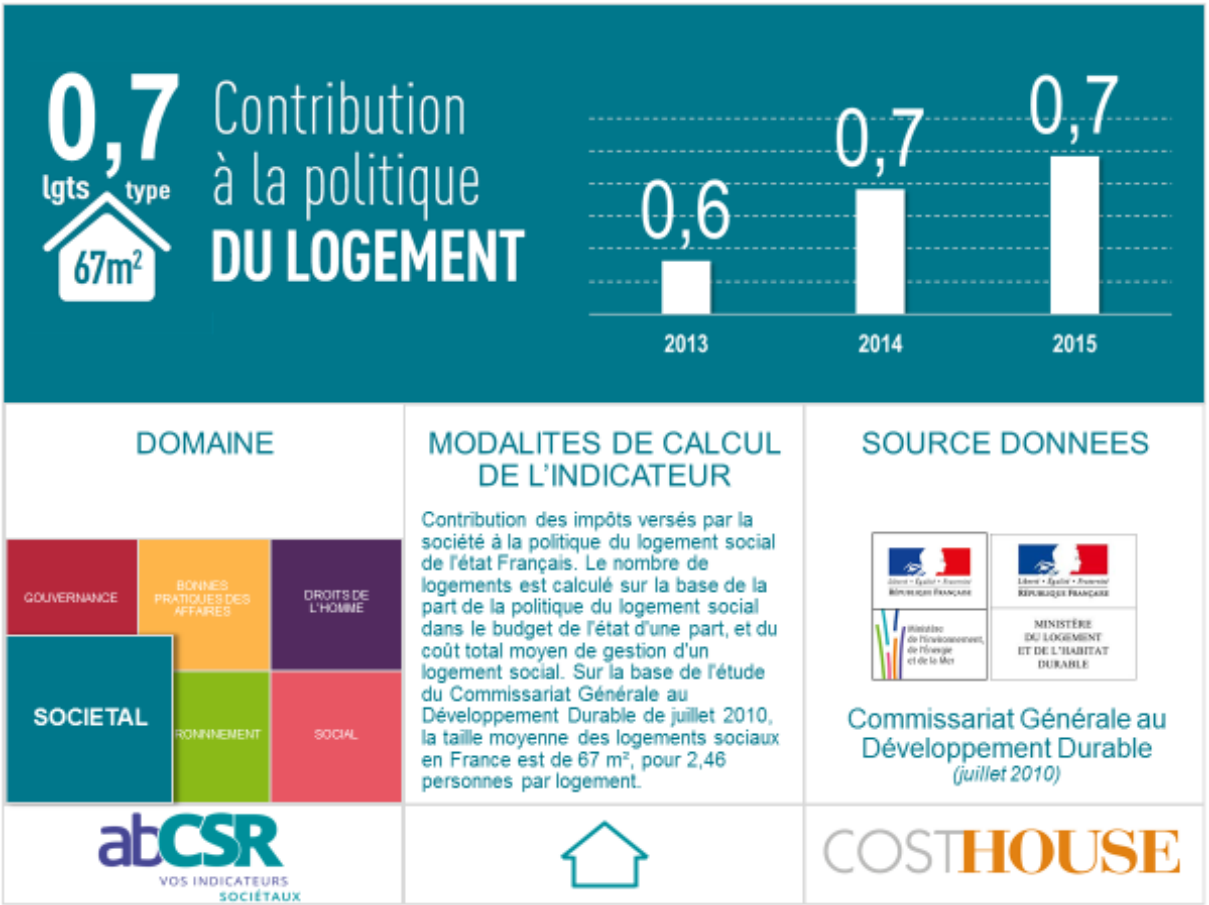

Contribution à L'ÉDUCATION

Maternelle	Primaire	Collègiens	Lycéens	Étudiants
0,9	1,5	1,1	0,8	1,1

Contribution pour l'année 2015

DOMAINE

GOUVERNANCE
BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
DROITS DE L'HOMME
SOCIETAL
RONNEMENT
SOCIAL

MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR

Contribution des impôts versés par la société à la politique de l'éducation nationale de l'état Français, décliné par niveau d'enseignement. L'estimation du nombre d'écolier et d'étudiant s'appuie sur le rapport du Ministère faisant état des effectifs et des budgets associés (source : Rapport 2015 - L'éducation Nationale en Chiffres).

Les indicateurs sont cumulatifs : la contribution de l'entreprise porte la somme des écoliers et étudiants.

SOURCE DONNEES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale
(rapport 2015)

abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX

COSTHOUSE

VALEUR AJOUTÉE INDUITE en K€

Contribution pour l'année 2015

257 k€ Région

73 k€ National

10 k€ International

DOMAINE

GOUVERNANCE

BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES

DROITS DE L'HOMME

SOCIETAL

ENVIRONNEMENT

SOCIAL

MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR

Montant de valeur ajoutée induite chez les fournisseurs, calculé sur la base des achats par nature et répartie par zone géographique

Utilisation des statistiques de l'étude INSEE Esane 2012 qui donne le détail des structures de compte de résultats par secteur d'activité

SOURCE DONNEES

Insee

Etude ESAME
(rapport 2012)

abCSR VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX

COSTHOUSE

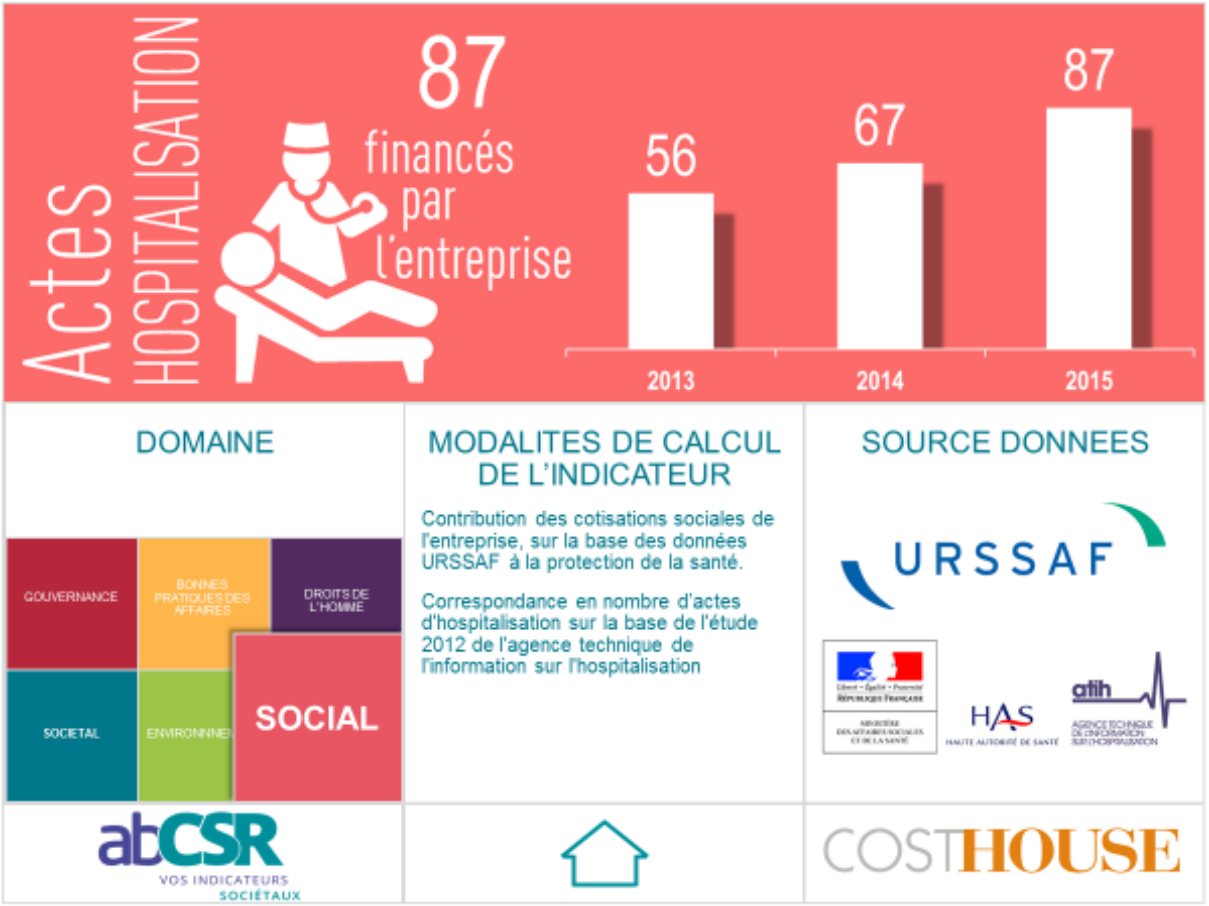
Actes
HOSPITALISATION
87
financés
par
l'entreprise
56
67
87
2013
2014
2015
DOMAINE
GOUVERNANCE
BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
DROITS DE L'HOMME
SOCIETAL
ENVIRONNEMENT
SOCIAL
MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Contribution des cotisations sociales de l'entreprise, sur la base des données URSSAF à la protection de la santé.
Correspondance en nombre d'actes d'hospitalisation sur la base de l'étude 2012 de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation
SOURCE DONNEES
URSSAF
HAS
atih
abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX
COSTHOUSE

CHÔMAGE

CHÔMEURS

3 financés

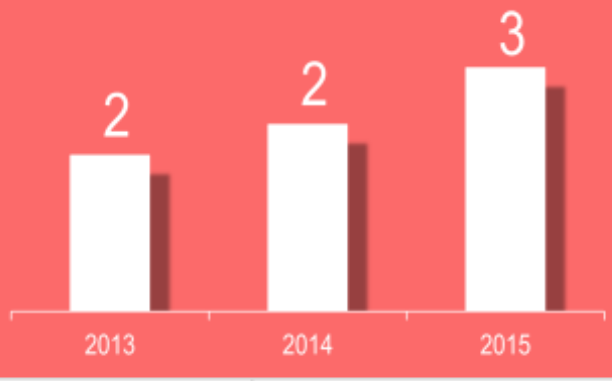

DOMAINE

MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR

Contribution des cotisations sociales de l'entreprise, sur la base des données URSSAF.

Correspondance en nombre de chômeurs sur la base de l'évaluation globale moyenne du coût d'un chômeur (indemnités + cotisations non perçues + subventions + gestion).

SOURCE DONNEES

URSSAF

abCSR VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX

COSTHOUSE

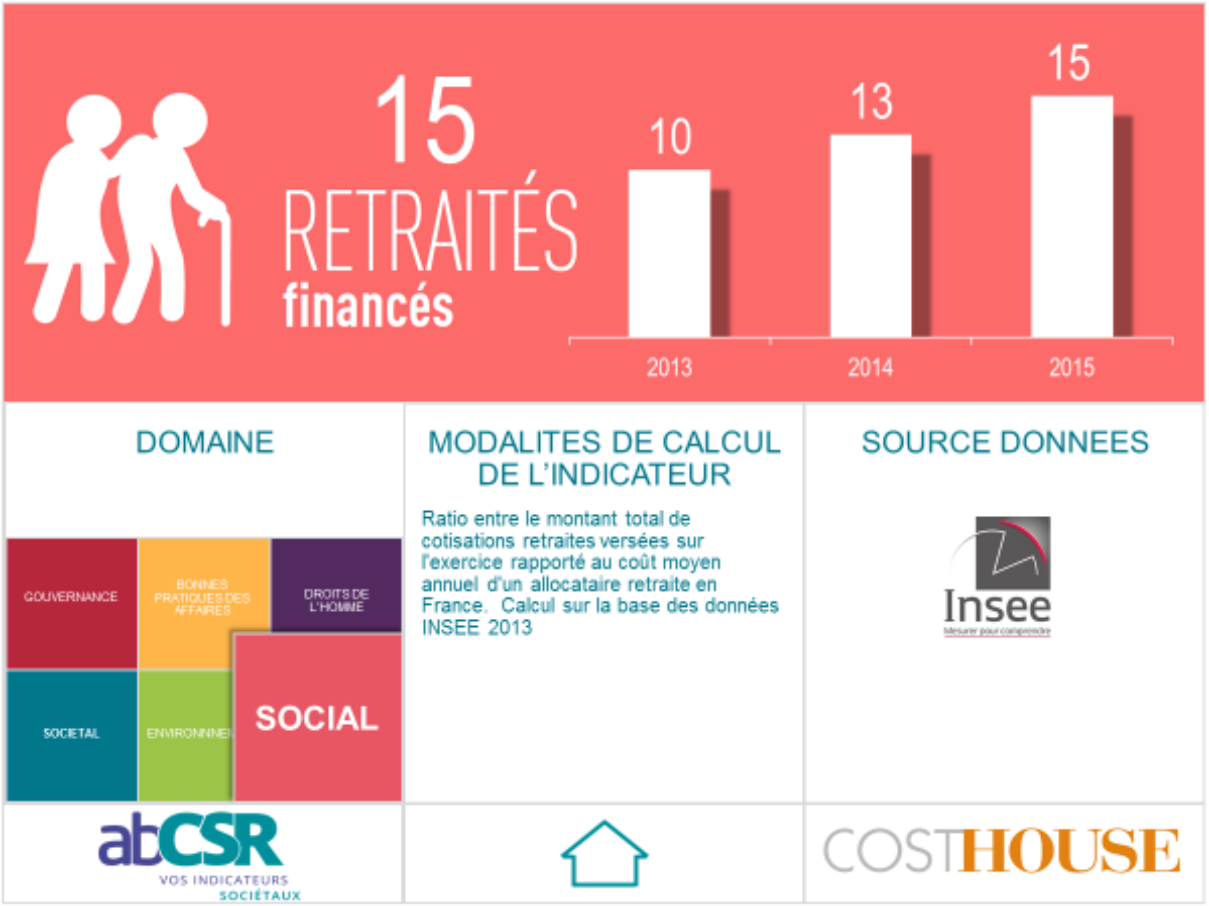
15
RETRAITÉS
financés
10
13
15
2013
2014
2015
DOMAINE
GOUVERNANCE
BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES
DROITS DE L'HOMME
SOCIETAL
ENVIRONNEM
SOCIAL
MODALITES DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Ratio entre le montant total de cotisations retraites versées sur l'exercice rapporté au coût moyen annuel d'un allocataire retraite en France. Calcul sur la base des données INSEE 2013
SOURCE DONNEES
Insee
abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX
COSTHOUSE

A propos de Cost House

COSTHOUSE

Notre métier

Comprendre vos coûts

Passer du contrôle de gestion à l'ingénierie des coûts

Ingénierie des coûts

Réduire vos coûts

Dépasser les approches « cost-killing », améliorer la compétitivité et créer de la valeur

Chantiers de compétitivité

Sécuriser l'avenir

Rendre cohérents stratégie, budgets et plans d'actions

Pilotage Stratégique

Nous accompagnons les Directions Générales et les Directions :

- Financières
- Systèmes d'Information
- Achats
- Industrielles et R&D
- Marketing et Commerciales

Nous intervenons dans de nombreux secteurs d'activité.

190
Références clients

3,9 M€
Chiffre d'affaires 2015

2004
Date de création

680
Missions de conseil réalisées en 10 ans

VALOPTIA.
Easy software for a competitive edge
Approche « conseil outillé »

5
Implantations internationales
France - Belgique - Suisse
Brésil - Maroc

COSTHOUSE

Les Associés Cost House

Olivier Brongniart

Président
Fondateur

Joachim Treyer

Associé
Directeur général

Igor Le Pivert

Associé
Directeur des Opérations

Hubert Teste

Associé
Responsable Rhône-Alpes

Steve Gordon

Associé

Alexandre Schujmann

Associé
Cost House Brésil

Karim Faidi

Associé
Cost House MEA

Marc Vignial

Associé
Cost House Benelux

Les partenaires RSE de Cost House

Conseil en RSE

RSE DEVELOPPEMENT
People - Planet - Profit

www.rse-developpement.com

Production d'indicateurs RSE

abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX

www.abcsr-performance.com

Notes

Notes

COSTHOUSE *France*

11 rue Vignon
F.75008 PARIS - FRANCE
Tel. : +33 1 46 94 66 28
Fax : +33 9 55 92 86 15

COSTHOUSE *Rhône-Alpes*

33 rue de la République
69003 LYON - FRANCE
Tel. : +33 4 26 68 50 46
Fax : +33 9 55 92 86 15

COSTHOUSE *Brésil*

Rua Matias José Bins, 777
Porto Alegre - RS - BRASIL
CEP: 91330-290
Tel. : +55 51 9989 3997

COSTHOUSE *MEA (Middle East Africa)*

42 Boulevard Rachidi
20000 CASABLANCA - MAROC
Tél. : +212 5 22 45 94 14
Mob. : +212 6 15 51 37 41
Fax : +212 5 22 45 94 94

COSTHOUSE *Benelux*

58 Rue Emile Semal, B-1310
LA HULPE - BELGIQUE
Tél. : +32 4 79 78 88 90

COSTHOUSE *Suisse*

François Péréard 20
1225 Chêne Bourg - SUISSE
Tél.: +41 78 209 27 00

VALOPTIA.

Easy software for a competitive edge

11 rue Vignon
F.75008 PARIS - FRANCE
Tel. : +33 1 46 94 66 28
Fax : +33 9 55 92 86 15

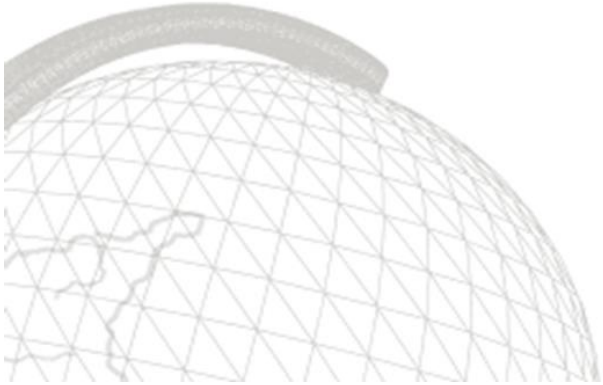

contact@cost-house.com
https://twitter.com/CostHouse
http://fr.linkedin.com/company/cost-house